

C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

Le 6 juillet 2020

**Crédit Mutuel Alliance Fédérale et la Banque européenne d'investissement
s'engagent à hauteur de 1,2 milliard d'euros pour soutenir les PME et ETI**

La Banque européenne d'investissement (BEI) accorde deux lignes de crédit d'un montant total de 600 millions d'euros qui permettront à Crédit Mutuel Alliance Fédérale de prêter plus de 1,2 milliard d'euros aux PME et ETI françaises. Premier établissement français à bénéficiaire du programme post-Covid 19 de la BEI, Crédit Mutuel Alliance Fédérale réaffirme sa place d'acteur majeur du financement des PME et ETI.

Dans le cadre du programme d'urgence post-Covid-19 pour soutenir les entreprises européennes fragilisées par la crise, la Banque européenne d'investissement et Crédit Mutuel Alliance Fédérale viennent de signer un partenariat financier majeur à travers la mise en place de deux lignes de crédit pour un montant global de 600 millions d'euros accordés par la BEI à Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Ce partenariat est composé de deux tranches :

- la première, de 350 millions d'euros, spécifiquement mise en place pour répondre à l'urgence économique résultant de la crise du Covid-19 ;
- la seconde, de 250 millions d'euros, correspondant à une ancienne ligne de crédit transformée, afin de répondre à cette même urgence via des financements court, moyen ou long terme à taux bonifiés.

Au total, ces 600 millions d'euros permettront à Crédit Mutuel Alliance Fédérale de prêter plus de 1,2 milliard d'euros aux PME et ETI fragilisées par la crise sanitaire à travers les réseaux Crédit Mutuel et CIC ainsi que de la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM).

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme *EU PL RESPONSE TO COVID19 CRISIS FOR SME&MIDCAPS* annoncé en avril 2020 dans le prolongement d'un premier plan de soutien d'urgence aux PME et ETI européennes. Ce programme consiste pour la BEI à financer les banques commerciales sous des conditions particulièrement favorables - grâce à la notation « AAA » dont bénéficie la banque de l'Union européenne - pour leur permettre de continuer à soutenir et prêter aux entreprises. Les banques bénéficiant des lignes de liquidité de la BEI s'engagent à répercuter ces conditions attractives à leurs clients. Ce programme européen complète les programmes mis en place par les États pour garantir les prêts accordés par les banques aux PME.

*« Crédit Mutuel Alliance Fédérale est un partenaire de longue date de la banque de l'Union européenne et nous sommes particulièrement heureux qu'il soit le premier établissement bancaire français à bénéficier de notre programme de soutien d'urgence post Covid-19, déclare **Ambroise Fayolle**, vice-président de la BEI. Depuis le début de cette crise, l'Europe est pleinement mobilisée pour aider les entreprises européennes et en particulier les PME, et soutenir les investissements indispensables pour leur compétitivité. »*

Pour **Nicolas Théry**, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale : *« Dès le début de la crise sanitaire, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a tout mis en œuvre pour soutenir de manière concrète et efficace ses clients entreprises en reportant notamment 2,6 milliards d'euros d'échéances de crédit et en accordant 17,2 milliards de crédit de trésorerie (PGE) à plus de 107 000 entreprises. Entreprise solidaire, Crédit Mutuel Alliance Fédérale contribue ainsi au développement des territoires : le partenariat avec la Banque européenne d'investissement financera les projets d'investissement des entreprises et la relance économique des territoires. »*

Contacts presse :

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Frédéric Monot : +33 3 88 11 24 64 - frederic.monot@creditmutuel.fr

Banque européenne d'investissement : Cyrille Lachèvre : +33 6 20 42 12 08 - c.lachevre@ext.eib.org